

Sommaire



Maïs P2/P5

	Indicateurs de risque	L'essentiel
		<p><b>Maïs</b> : il reste encore quelques semis. Les semis précoces du 15 avril sont aux alentours de 8-9 feuilles. La plupart des semis a été ensuite fait entre le 5-10 mai. Les derniers semis s'étendent depuis le 15 mai.</p> <p>Pour les parcelles qui n'ont pas dépassé le stade 3 feuilles, le risque limace est faible pour le moment, mais il peut se raviser avec les pluies à venir. Pensez aux solutions de biocontrôles à base phosphate ferrique. </p>
<a href="#">Pyrale</a>		Début des captures dans le Morbihan et le sud Ile-et-Vilaine. Pensez aux trichogrammes. 
<a href="#">Sésamie</a>		Quelques captures dans le Morbihan.
<a href="#">Ravageur du début de cycle</a>		Rares dégâts de géomyze de recensés dans le réseau BSV. Quelques parcelles avec des dégâts d'osciniés.
<a href="#">Désherbage mécanique</a>		Les techniques de désherbage mécanique présentent une alternative ou un complément crédible aux herbicides.

Légende :

Risque très faible



Risque très fort



 Prophylaxie

 Biocontrôle

 Résistance

LES ACTUALITES DU MOMENT

**ACTU SANTE** : l'ambrosie à feuille d'armoise. Cette plante invasive produit un pollen très allergisant.

Pour savoir pourquoi l'identifier et s'informer sur la plante. [Ambrosie- Fredon Bretagne—Cliquez ici](#)

**ACTU BIODIVERSITE** : Les notes nationales sur la biodiversité. S'informer, comprendre et agir—cliquez sur l'un des items ci-dessous.



Dégâts faune sauvage sur maïs

Pour chaque dégât occasionné par la faune sauvage, les agriculteurs sont invités à remplir à chaque fois le formulaire de déclaration en ligne ([formulaire : cliquez-ici](#)) ou via une application mobile disponible sur android et apple : [cliquez-ici pour savoir comment les télécharger](#). Cette déclaration, si elle n'ouvre pas droit à l'indemnisation, permet d'orienter les mesures de gestion de l'espèce et de justifier du maintien du classement en « nuisible ».



# Données météo

Stations météo		Températures moyennes en °C mai (Normales)	Températures moyennes en °C 1-11 juin (Normales)	Précipitations Cumul en mm mai (Normales)	Précipitations Cumul en mm 1-11 juin (Normales)
Ille-et-Vilaine	Rennes	14.5 (14.3)	14.2 (17.3)	40 (58.2)	1 (50.9)
	Miniac-Morvan	14.5 (14.3)	14.6 (17.3)	92.2 (58.2)	0 (50.9)
	Langon	14.8 (14.3)	15.6 (17.3)	54.8 (58.2)	0.6 (50.9)
Finistère	Brest	13.2 (12.8)	13.1 (15.5)	80 (74.6)	2.6 (64.6)
	St-Pol-de-Léon	13.8 (12.8)	14 (15.5)	30.6 (74.6)	1.2 (64.6)
	Quimper	13.9 (12.8)	14.8 (15.5)	120 (74.6)	1.2 (64.6)
Morbihan	Surzur	15.2 (13.7)	16 (16.4)	116 (66)	0 (52)
	Pontivy	14.7 (13.7)	15.1 (16.4)	82.8 (66)	0.2 (52)
	Ploërmel	14.9 (13.7)	15.5 (16.4)	45.2 (66)	0 (52)
Côtes-d'Armor	St Brieuc	13.5 (12.5)	13.1 (15.5)	28 (50.7)	1 (50.7)
	Louargat	13.2 (12.5)	12.2 (15.5)	41.6 (50.7)	5 (50.7)
	St Glen	13.8 (12.5)	13.3 (15.5)	57.6 (50.7)	3 (50.7)

Données météo, du 1<sup>er</sup> mai au 11 juin 2024, source : MétéoData. Normales de saison, source: MétéoFrance.

## Maïs

### Sésamie du maïs (*Sesamia nonagrioides*)

#### ◆ Information sur le ravageur :



La sésamie adulte, mesure environ 20 mm les ailes repliées. Les ailes antérieures sont brunes, les ailes postérieures sont blanches. Au niveau des symptômes, les dégâts sont visibles au stade 3-4 jusqu'à 10-12 feuilles. Ils se caractérisent par un dessèchement et une disparition de plusieurs plantes successives avec une grosse perforation à la base de la tige. Plus de détails sur le pathogène, consultez sa fiche sur le site d'Arvalis. [Fiche accident sésamie du maïs](#). (Textes et photos. Source Arvalis).



#### ◆ Observations issues des parcelles du réseau

Cette semaine, des captures ont été faites dans 3 pièges situées dans le Morbihan. Les communes concernées sont Carentoir (3 sésamies), St-Malo-des-Trois-Fontaines (1 sésamie) et Theix (1 sésamie).

#### ◆ Analyse de risque et prévisions

Les conditions climatiques seront moyennement favorables à l'émergence de la sésamie. Les captures actuelles confirment sa présence dans la partie sud de la région.



## Pyrale du maïs (*Ostrinia nubilalis*)

### ◆ Information sur le ravageur :



La pyrale adulte, mesure environ 25 mm de large. Les mâles, dont l'abdomen dépasse le bord des ailes repliées, sont plus foncés que les femelles qui sont jaune pâle.

Au niveau des symptômes, les dégâts sont visibles au stade 10-12 feuilles. Ils se caractérisent par des perforations des feuilles symétriques par rapport à la nervure centrale (aspect "coup de fusil") et de la sciure à l'aisselle des feuilles (là où la larve pénètre).

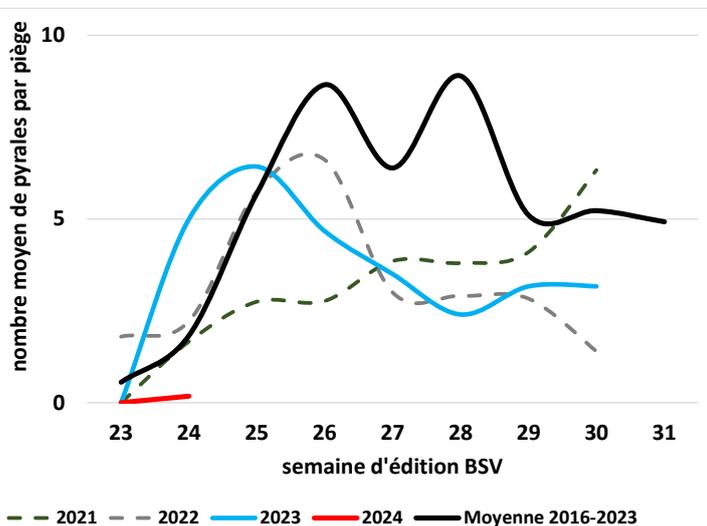
Plus de détails sur le pathogène, consultez sa fiche sur le site d'Arvalis. [Fiche accident pyrale du maïs.](#)



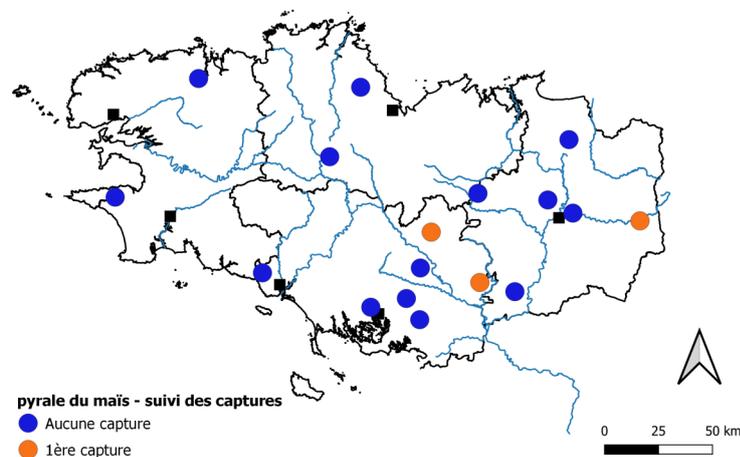
### ◆ Observations issues des parcelles du réseau

Cette semaine (semaine 24 – du 6 juin au 11 juin), 17 pièges ont été relevés. 3 pièges ont capturé un total de 3 pyrales. Les captures ont été faites sur la partie est du Morbihan et de Rennes.

La pression semble tardive et moins intense que les années précédentes pour la même période. Les données des prochaines semaines permettront de confirmer la tendance.



Graphique 1 : évolution du nombre moyen de pyrales par piège selon l'année.



Carte 1 : état des captures de la pyrale.

### ◆ Analyse de risque et prévisions

Bien que les vols semblent avoir démarré, le risque est **faible**. Il est cependant conseillé de démarrer la pose des trichogrammes dans le Morbihan et dans la moitié sud de l'Ille-et-Vilaine.

### ◆ Gestion du risque



#### Des méthodes de luttes alternatives existent.

Le trichogramme, une guêpe parasitoïde, permet de lutter contre la pyrale du maïs. Il s'agit d'une méthode alternative de biocontrôle. Ce biocontrôle se présente sous forme de plaque contenant des œufs de la guêpe. Le sachet doit être positionné dès qu'un début de vol est constaté (par l'intermédiaire du BSV par exemple), afin que les œufs puissent éclore rapidement pour donner des adultes au moment de la période de ponte de la pyrale (quelques semaines après le début de vol).

Pour plus d'informations : [cliquez-ici](#)



## Autres ravageurs

Quelques attaques de géomyzes ont été recensées dans le nord Ille-et-Vilaine et dans le Morbihan mais sans gravité.

### *Géomyza*

#### Description de l'insecte :

L'adulte est une mouche presque entièrement noire de 3.5 mm de long avec 3 points sur les ailes. La larve est de couleur blanc laiteux et d'une longueur de 6 mm au dernier stade larvaire. Les adultes émergent lorsque la température moyenne au niveau du sol est de 10°C. La ponte a lieu en mai-juin.

#### Symptômes :

Le premier symptôme est le flétrissement de la dernière feuille (symptôme visible actuellement dans les parcelles) causé par la larve qui s'introduit entre le coléoptile et la première feuille. Puis, le dessèchement gagne les autres feuilles et la plante meurt rapidement. Un autre symptôme caractéristique est l'épaississement du collet de la plantule qui lui donne un aspect « plant de poireau ».

#### Surveillance :

La surveillance doit être effectuée des stades « levée » à « 10 feuilles ».

Les situations à surveiller : toute date de semis, en priorité les parcelles non protégées au semis avec un insecticide efficace. Seules les protections au semis sont efficaces.



Flétrissement de la 1<sup>ière</sup> feuille  
Source : Arvalis



Gonflement du collet (poireautage)  
Source : Arvalis



Apex touché (couleur brune)  
Source : Arvalis

## Autres observations

Les limaces sont toujours actives sur les derniers semis. La météo des prochaines jours leur sera favorable. [Fiches accidents Arvalis–limaces](#)



De faibles dégâts liés à l'oscinie ont été observés dans le Morbihan. [Fiches accidents Arvalis–Oscinie](#)



## Désherbage mécanique du maïs

Les techniques de désherbage mécanique présentent une alternative ou un complément crédible aux herbicides. **Les résultats bretons montrent que le désherbage mécanique est notamment efficace en rotations longues.**

### Recommandations d'utilisation des outils mécaniques en culture.

**Le type d'adventice conditionne l'efficacité :** Efficace sur les dicotylédones annuelles et les graminées annuelles (sauf herse et houe rotative où l'efficacité est moyenne), peu efficace sur les vivaces.

**Le stade des mauvaises herbes** au moment de l'intervention mécanique conditionne les performances du désherbage mécanique. La herse étrille et la houe rotative seront efficaces sur des adventices **peu développées (ne pas dépasser 1 feuille pour la HE et filament blanc pour le HR)** alors que la bineuse le sera sur des adventices **jeunes et développées.**

**Les conditions pédoclimatiques sont déterminantes :** absence de pluie le jour de l'intervention et temps séchant pendant 3 à 5 jours suivant l'intervention. Les plages d'intervention doivent être décidées de manière à épargner les cultures et à maximiser les chances de destruction des mauvaises herbes.

### Recommandations pour la culture de maïs

Les réglages d'outils sont essentiels pour préserver la culture et détruire un maximum de mauvaises herbes. Il est conseillé de tester préalablement les outils sur une distance courte mais suffisante pour que la vitesse de travail soit atteinte.

**La herse étrille** est utilisable en prélevée du maïs (3-6 km/h) mais au stade stade 3-4 feuilles (3 km/h) et 4-6 feuilles (4-5 km/h) elle peut occasionner des pertes ou des blessures de feuilles non négligeables. Ajustez au mieux les réglages d'outil.

**La houe rotative** est utilisable en prélevée du maïs (15-20 km/h) puis du stade 3-4 feuilles (12 à 15 km/h) à 4-6 feuilles (15 à 20 km/h). Les passages au stade coléoptile ou 1ère feuille du maïs occasionnent des pertes pour la culture.

**La bineuse** est utilisable à partir de 2 feuilles, en présence d'équipement protège-plants. On peut également l'utiliser entre 4 et 10 feuilles (entre 6 et 10 km/h) avec buttage, notamment lors du dernier passage.

**Stratégies mixtes :** De nombreuses possibilités sont envisageables.

**Stratégies tout mécanique :** Les stratégies mécaniques strictes présentent l'intérêt d'un coût modéré et d'un IFT nul ; par contre, il est souhaitable de les réserver à des flores de dicotylédones annuelles dominantes, l'efficacité sur graminées étant parfois insuffisante et sur vivaces quasi nulle.

## PROCHAIN BSV—MARDI 18 JUIN—ABONNEMENT BSV

Vous pouvez retrouver l'ensemble des BSV Grandes Cultures sur les sites internet suivants :

Le site de Fredon Bretagne :

<https://fredon-bretagne.com/bulletin-sante-du-vegetal/>

Le site de la Chambre d'Agriculture de Bretagne :

<https://bretagne.chambres-agriculture.fr>

Le site de la DRAAF Bretagne :

<https://draaf.bretagne.agriculture.gouv.fr>

Pour recevoir gratuitement les BSV :

Inscrivez-vous sur le site de la chambre d'agriculture de Bretagne : [Formulaire pour envoi de mail](#)

Ou contactez par mail l'animateur Grandes Cultures :

Mail : [Damien.leclercq@fredon-bretagne.com](mailto:Damien.leclercq@fredon-bretagne.com)

L'ensemble des observations contenues dans ce bulletin a été réalisées par les partenaires suivants :

LYCEE DE BREHOULOU, COOP LE GOUessant, EUREDEN, FREDON BRETAGNE, CRA BRETAGNE, AGRICULTEUR, HAUTOIS SAS, INNOVAL, TERDICI.

Direction de Publication  
Chambre Régionale d'Agriculture de Bretagne  
ZAC Atalante Champeaux 35 042 RENNES  
Contact : Claire Ricono  
Animatrice inter-filières - Tél : 02 97 46 22 41

Rédigé par :  
FREDON Bretagne  
5, Rue A. de St Exupéry  
35235 THORIGNE FOUILLARD  
Contact : Damien Leclercq  
Animateur Grandes Cultures - Tél : 02 23 21 21 17

Comité de Relecture :  
Arvalis-Institut du Végétal, Chambres d'Agriculture de Bretagne,  
DRAAF-SRAL, Terres Inovia

Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles. S'il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, celle-ci ne peut être transposée telle quelle à la parcelle. La Chambre Régionale d'Agriculture dégage toute responsabilité quant aux décisions prises par les agriculteurs pour la protection de leurs cultures et les invite à prendre ces décisions sur la base d'observations réalisées eux-mêmes dans leurs cultures et/ou sur les préconisations de bulletins techniques.

Action pilotée par le ministère chargé de l'agriculture, de l'environnement et de la santé, avec l'appui financier de l'Office Français de la Biodiversité, par les crédits issus de la redevance pour pollutions diffuses attribués au financement du plan Eco-phyto.